



Mutuelle
d'Entreprises
Schneider
Electric

N° 51

Janvier
2025

BULLETIN DE SANTÉ



PRÉVENTION SANTÉ

*5 conseils pour réduire
le temps passé devant
les écrans et trouver
un équilibre*

P.6

- Salariés, votre carte mutuelle 2025 devient 100 % digitale (Contrat collectif uniquement) 3
- Service de Téléconsultation MaQuestionMedicale 4
- Enquête de satisfaction MESE 2024..... 5
- Médecines douces, quels types de soins sont remboursés .. 6
- Résultat des élections des délégués à l'AG MESE 7
- Jean-Claude, 16 années d'audit interne à la MESE 7
- Mouvements à la MESE: 2eme semestre 2024..... 7
- Infos pratiques..... 8

ÉDITORIAL

Chère adhérente, cher adhérent,

Cotiser plus pour être moins bien remboursé !

En étant un brin provocateurs, c'est comme cela que nous résumerions l'avenir de la complémentaire santé.

Selon les projections de l'Insee, la France comptera 51 personnes de plus de 65 ans en 2040 pour 100 personnes en âge de travailler (20 à 64 ans), alors qu'elles étaient 37 en 2021. Ce vieillissement de la population entrainera une augmentation des dépenses de santé. Or les comptes de la Sécurité Sociale sont dans le rouge avant même l'arrivée du « choc » du vieillissement. Afin de tenter d'apporter des réponses, nos gouvernants font le choix de réduire les remboursements de la sécurité sociale (dentaire en 2024, consultations et pharmacie envisagées dans le plan 2025 au moment où nous mettons sous presse). Cette tendance se poursuivra. Il est en effet plus facile de laisser le soin aux mutuelles d'expliquer les augmentations de cotisations...

La question de la soutenabilité des cotisations commence à se poser. Les réflexions sur les niveaux de garanties doivent s'engager. La MESE veillera à ce que « l'important » soit toujours au cœur des garanties afin de vous protéger.

En novembre, vous avez voté pour le renouvellement des délégués à l'Assemblée Générale de la MESE pour une durée de 4 ans (2025/2028). Vous trouverez la liste des élus du collège Participants accompagnant l'envoi de ce bulletin de santé. Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble des délégués et les remercions par avance pour leur engagement au service de notre mutuelle.

2025 est encore une année de changement dans la continuité :

- Le départ de l'actuel Président de la MESE, Alain BILLEMAZ, que nous remercions vivement et la prise de fonctions de son successeur, Francois DURIF.
- Changement dans le secrétariat avec l'arrivée d'un nouveau Trésorier, Franck MEGRET.

Votre nouveau Président, qui a exercé les fonctions de Trésorier pendant 4 ans et son prédécesseur ont travaillé main dans la main, que ce soit à la MESE ou dans d'autres instances.

Pas de révolution donc de ce côté-là, mais une affirmation de nos valeurs et une stabilité que la MESE et les partenaires sociaux de Schneider Electric ont toujours su préserver au bénéfice des salariés et ex salariés et de leurs familles.

La MESE sera toujours là à vos côtés dans un monde de la santé et de la protection sociale toujours plus complexe et évolutif.

Notre force est la proximité que nous avons avec vous, nous sommes des collaborateurs de Schneider Electric qui travaillons au quotidien au bénéfice de nos collègues ou anciens collègues.

Toutes les équipes de la MESE, le Conseil d'Administration et son secrétariat se joignent à nous pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Alain BILLIEMAZ – Ancien Président MESE

Francois DURIF - Nouveau Président MESE

Isabelle LENOIR-BILLION - Secrétaire Générale MESE

Franck MEGRET - Nouveau Trésorier MESE

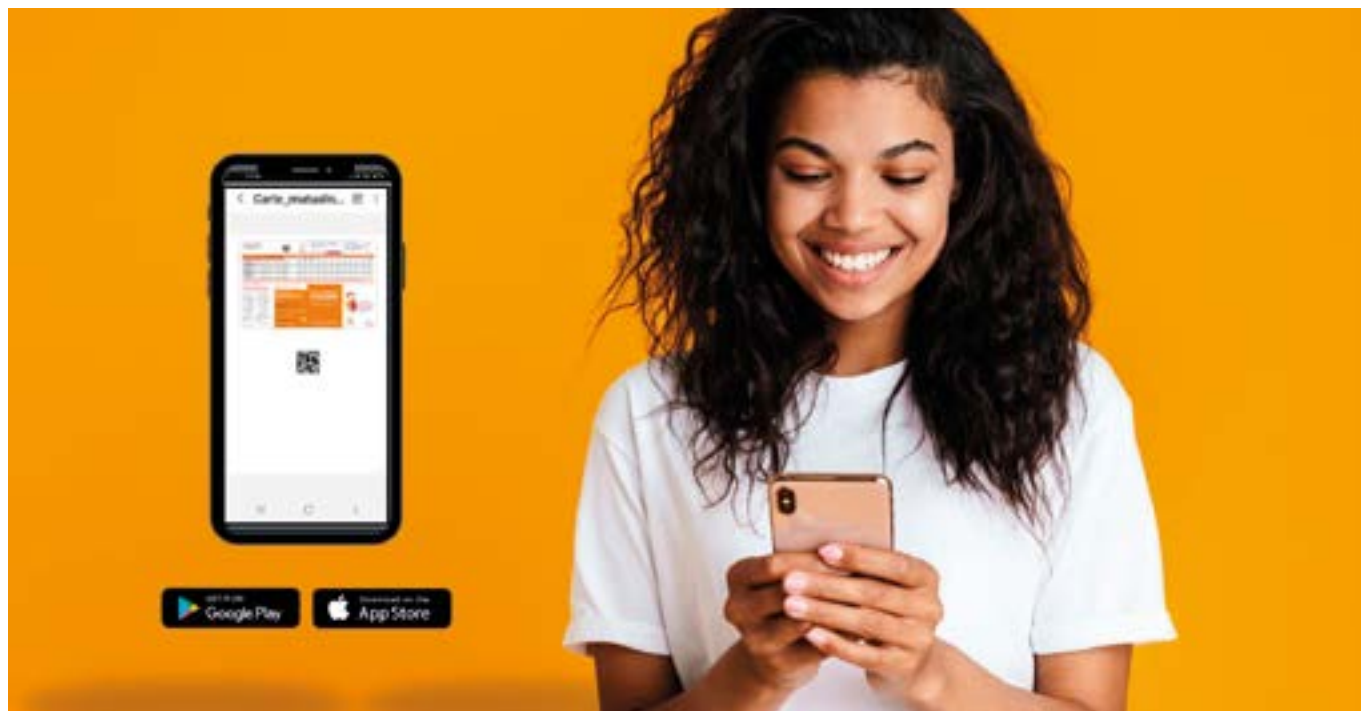


alain.billiemaz@se.com

francois.durif@se.com

isabelle.lenoir-billion@se.com

franck.megret@se.com



SALARIÉS, VOTRE CARTE MUTUELLE 2025 DEVIENT 100% DIGITALE (CONTRAT COLLECTIF UNIQUEMENT)

Engagée à moderniser ses services et à simplifier vos démarches, la MESE opte pour la carte mutuelle 100% digitale, solution pratique, écoresponsable et sécurisée en phase avec vos nouveaux usages. A l'ère du numérique, votre carte mutuelle est accessible à tout moment et de façon sécurisée via votre application mobile « MESE et Moi » ou votre Espace Adhérent.

Quels sont les principaux atouts de la carte mutuelle digitale ?

- **Sécurité accrue** : Fini les risques de perte ou de vol, votre carte et les données personnelles qu'elle contient sont protégées dans votre espace personnel, accessible après authentification renforcée.
- **Accessibilité et facilité d'utilisation** : Vous n'avez plus à vous soucier de la perdre, de l'oublier ou de l'abîmer. Votre carte mutuelle est toujours disponible, à jour et à portée de main dans votre smartphone.
- **Engagement écologique** : En abandonnant la production et l'acheminement des cartes papier et en optant pour le digital, nous faisons un geste de plus pour notre planète.

Comment partager votre carte mutuelle avec vos proches ou vos professionnels de santé ?

- **Depuis votre application mobile « MESE et Moi », vous pouvez :**
 - afficher votre carte pour la présenter
 - la partager par email ou QR code à vos bénéficiaires (conjoint(e) ou enfant) ou à vos professionnels de santé* (pharmaciens, radiologues, etc).
- **Depuis votre Espace Adhérent, vous pouvez, une fois votre carte téléchargée :**
 - l'envoyer par email à votre destinataire,
 - en imprimer autant d'exemplaires papier que vous le souhaitez.

Vous avez une question concernant la carte mutuelle digitale ou souhaitez être accompagné(e) pour activer votre espace personnel MESE sur mobile ou ordinateur ?

N'hésitez pas à contacter nos conseillers qui répondront à toutes vos interrogations.

**Nombre de mutuelles ont déjà adopté la carte mutuelle digitale aussi, les professionnels de santé sont habitués et savent gérer ce nouveau format.*

DES SOLUTIONS DIGITALES PENSÉES POUR VOUS

- **Avec l'application « MESE et Moi » sur votre mobile** : vous accédez à tout moment à votre carte mutuelle, suivez vos remboursements, adressez vos factures ou devis par simple photo, etc. Si ce n'est déjà fait, téléchargez sans attendre l'application sur votre mobile depuis votre store Google play ou Apple store et facilitez-vous la vie !
- **Depuis votre Espace Adhérent sur ordinateur** : réalisez facilement vos démarches (envoi ou édition de votre carte mutuelle, dépôt de justificatifs, demande de prise en charge hospitalière, etc..) ou accédez aux services inclus à votre contrat (assistance, téléconsultation, etc).

N'attendez plus et rendez-vous sur www.mese.fr pour activer votre compte.

CONNAISSEZ-VOUS LE SERVICE DE TÉLÉCONSULTATION MaQuestionMédicale ?

Depuis janvier 2024, la MESE met à disposition de tous ses adhérents et de leur famille le service de téléconsultation MaQuestionMédicale et son réseau de 3200 médecins basés en France.

Depuis janvier 2024, la MESE propose le service de téléconsultation MaQuestionMédicale et offre ainsi à ses adhérents une **solution médicale de secours** permettant de :

- favoriser l'accès aux soins y compris en dehors des heures et jours ouvrés,
- lutter contre la désertification médicale,

MaQuestionMédicale est une plateforme française de télé-médecine, créée et gérée par des professionnels de santé, qui offre aux patients la possibilité de consulter en ligne des médecins généralistes.

QUE PROPOSE CE SERVICE ?

MaQuestionMédicale propose des téléconsultations médicales, de 8h à minuit, 365 jours sur 365 y compris les week-ends et jours fériés, afin de vous dépanner en cas d'indisponibilité de votre praticien habituel. Rappelons que la consultation (ou téléconsultation lorsque cela est possible) avec le médecin traitant demeure toujours la solution à privilégier.

LA TÉLÉCONSULTATION MAQUESTIONMÉDICALE EST :

- 100 % respectueuse du parcours de soin ;
- 100 % confidentielle (vos échanges sont sécurisés) ;
- 100 % sûre (les médecins sont tous inscrits au conseil de l'ordre et tenus au secret médical).



QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Accessibilité : Possibilité de consulter un médecin depuis chez soi, sans déplacement.

Rapidité : Réduction des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous médical.

COMMENT RÉALISER UNE TÉLÉCONSULTATION ?

L'accès au service de téléconsultation nécessite une connexion internet ainsi qu'un ordinateur ou une tablette équipée d'une webcam.

1. Depuis le site www.mese.fr, connectez-vous à votre Espace Adhérent MESE. Cliquez sur le service de téléconsultation MaQuestionMédicale proposé dès la page d'accueil. Cliquez sur le lien correspondant au bénéficiaire de la téléconsultation :

- Adhérent(e) principal(e) ou enfant mineur
- Conjoint(e) de l'adhérent(e) principal(e) ou enfant majeur.

2. Une fois le formulaire de demande de téléconsultation renseigné, votre demande est lancée et en attente de prise en charge. Aussitôt qu'un médecin le plus proche de chez vous est disponible, vous êtes notifié(e) par email et SMS afin de vous reconnecter à la plateforme MaQuestionMédicale et êtes mis en relation avec le praticien.

3. Au terme de votre téléconsultation, vous êtes invité(e) à régler le praticien par carte bleue puis accédez aux documents médicaux (compte-rendu, ordonnances, etc).

4. Vous êtes remboursé(e) comme dans un cabinet médical par la Sécurité Sociale et votre complémentaire santé MESE.

Pour rappel, le service de téléconsultation MaQuestionMédicale n'est pas un service d'urgence.

En cas d'urgence médicale, contactez le 15 (SAS : service d'accès aux soins) ou le 112 numéro d'urgence (norme européenne)





L'ENQUÊTE DE SATISFACTION 2024 DES RÉSULTATS PLUS QUE POSITIFS !

Fidèle à sa volonté d'écoute et d'amélioration continue, votre mutuelle MESE a souhaité de nouveau recueillir vos avis et suggestions comme elle l'avait fait en 2021. Vous avez été nombreux à participer à cette nouvelle enquête de satisfaction avec plus de 3 300 retours et nous vous en remercions.

UN TAUX DE SATISFACTION REMARQUABLE

Vous êtes 97 % à vous déclarer globalement satisfaits voire très satisfaits de votre mutuelle, un chiffre en progression par rapport aux 95 % enregistrés en 2021. Cette hausse témoigne des efforts constants de la MESE pour améliorer ses services et répondre aux besoins de ses adhérents.

UN SERVICE CLIENT RECONNU POUR SA RÉACTIVITÉ

La réactivité et l'efficacité de l'équipe MESE sont également saluées. Vous exprimez votre satisfaction quant aux délais de traitement de vos devis et demandes de remboursement, mais aussi quant à la qualité des réponses apportées par les conseillers.

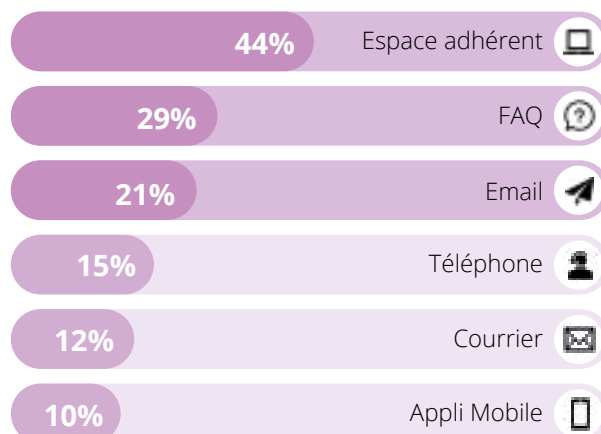


- Délai de traitement des demandes
95% satisfaits à très satisfaits
- Qualité de réponse
96% satisfaits à très satisfaits
- Délai de remboursements des frais
ou de traitement des devis
96% satisfaits à très satisfaits

Toute l'équipe de la MESE vous remercie de votre confiance et reste engagée à vous apporter le meilleur service possible.

LE DIGITAL, UN CANAL PRIVILÉGIÉ POUR LES INTERACTIONS

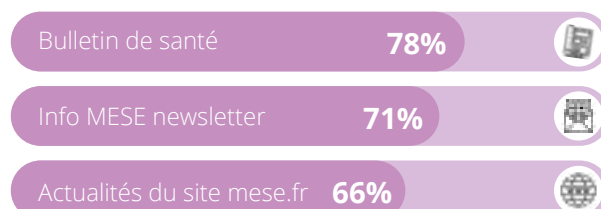
L'Espace Adhérent demeure votre canal préféré pour adresser une demande, effectuer vos démarches et notamment suivre vos remboursements. L'application mobile « MESE et Moi » fait son entrée dans le classement, faisant chaque jour de nouveaux adeptes. La rubrique « Questions-Réponses » du site mese.fr demeure une base de connaissances régulièrement consultée. Quant au canal papier, la MESE le maintient pour les adhérents retraités désireux de le conserver, notamment ceux ne disposant pas d'un accès à internet.



DES SUPPORTS DE COMMUNICATION VARIÉS ET APPRÉCIÉS

Appréciés pour leurs contenus riches et utiles, vous vous déclarez satisfaits des supports de communication proposés par votre mutuelle, notamment le Bulletin de santé et l'Info MESE (newsletter), qui sont largement plébiscités. Grâce au site www.mese.fr et son espace prévention, vous profitez également des informations et webinaires « santé et bien-être » que vous jugez variés et instructifs.

Par ses communications, la MESE cultive le lien de proximité avec ses adhérents et se positionne en partenaire de votre santé.



PRÉVENTION SANTÉ, 5 CONSEILS EFFICACES POUR RÉDUIRE LE TEMPS PASSÉ DEVANT LES ÉCRANS ET TROUVER UN ÉQUILIBRE

Que ce soit sur nos téléphones, nos ordinateurs ou nos téléviseurs, un temps d'écran excessif peut avoir un impact sur notre santé, nos relations et notre bien-être général. Heureusement, il existe des stratégies efficaces pour réduire le temps passé devant un écran et trouver un équilibre sain dans notre vie quotidienne.



1. UTILISEZ DES APPLICATIONS DE GESTION DU TEMPS

Profitez de la technologie pour réduire votre temps d'écran. Il existe une variété d'applications et d'outils qui vous permettent de définir des limites de temps et de surveiller l'utilisation de votre appareil. Ces applications vous aideront à savoir combien de temps vous passez devant un écran et vous rappelleront de faire des pauses régulières.

2. FIXEZ DES LIMITES DE TEMPS

L'une des façons les plus efficaces de réduire le temps passé devant un écran est de fixer des limites claires et réalistes. Définissez le temps que vous souhaitez consacrer aux activités devant un écran chaque jour et respectez cette limite. Par exemple, vous pouvez établir une règle personnelle selon laquelle vous ne passerez pas plus d'une heure par jour devant les réseaux sociaux ou la télévision. Respectez ces limites et vous constaterez une réduction significative de votre temps passé devant un écran.

3. CRÉEZ UNE ROUTINE SANS ÉCRAN

Il est important d'intégrer des activités sans écran à votre routine quotidienne. Consacrez du temps à des activités qui vous passionnent et qui n'impliquent pas d'appareils électroniques. Il peut s'agir de lire un livre, de faire de l'exercice, de vous adonner à un passe-temps ou tout simplement de profiter de la nature. En diversifiant vos activités, vous trouverez plus de satisfaction et vous vous éloignerez naturellement des écrans.

5. FIXEZ-VOUS DES OBJECTIFS ET DES RÉCOMPENSES

Se fixer des objectifs est une excellente façon de se motiver à réduire le temps passé devant un écran. Définissez des objectifs réalistes, comme diminuer le temps passé devant un écran d'un certain pourcentage au cours de la semaine. Une fois vos objectifs atteints, récompensez-vous de manière appropriée à court terme en buvant votre thé préféré, en prenant une collation au chocolat et à moyen terme : en sortant avec des amis, en allant dans un parc d'attraction... Ces récompenses vous donneront une motivation supplémentaire pour continuer et maintenir un équilibre sain entre le monde numérique et le monde réel.

4. DÉSIGNEZ DES ZONES SANS APPAREILS

Désignez des zones sans écran dans votre maison ou votre lieu de travail. Par exemple, établissez une règle interdisant l'utilisation du téléphone dans la salle à manger ou dans la chambre, ou aménagez un espace de travail où l'ordinateur n'est utilisé que pour des tâches spécifiques. Ces zones sans écran favoriseront un environnement plus sain et vous aideront à éviter les distractions inutiles.

Plus d'articles sur ce sujet sur votre espace prévention santé



Et vous que faites vous pour réduire votre temps passé sur les écrans ? PARTAGEZ VOS ASTUCES !



MEDECINES DOUCES, QUELS TYPES DE SOINS SONT REMBOURSÉS PAR LA MESE ?

Selon les garanties auxquelles vous avez souscrit, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de soins dits de Médecines Douces (prestations de « Prévention et bien-être » non remboursées par la Sécurité Sociale Française).

Les Médecines Douces prises en charge par la MESE recouvrent 8 spécialités : l'ostéopathie, la chiropractie, la micro-kinésithérapie, l'étiopathie, l'acupuncture, la podologie, la pédicure et la diététique.

Ces spécialités doivent être pratiquées par un professionnel de santé titulaire d'un diplôme, certificat ou titre reconnu par le ministère de la santé et/ou le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Tous les professionnels de santé doivent être inscrits au registre partagé des profes-

sionnels de santé (RPPS ou ADELI), auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Si vous nous transmettez une facture d'une autre spécialité, la MESE ne pourra pas effectuer de remboursement pour ces séances. Notamment nous ne remboursons pas : l'hypnose, la mésothérapie, l'auriculothérapie, la réflexologie, la naturopathie, la sophrologie, la thérapie manuelle, la biorésonance, la luminothérapie, la phytothérapie, l'acupression, l'aromathérapie ... (liste non exhaustive).



RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS À L'AG (COLLEGE PARTICIPANT)

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la liste d'Entente Mutualiste a été élue à une très large majorité.

Le taux de participation de 18,13 % est de bon niveau.

La liste d'Entente Mutualiste a obtenu 97,61 % des suffrages et les votes blancs 2,39 %.

Le dépouillement s'est déroulé le lundi 25 novembre en présence de 2 scrutateurs bénévoles : Roland CHAIX et Christian ROUSSILOUX que nous remercions à nouveau pour leur temps.

Leur rôle est déterminant pour notre mutuelle, ils auront notamment à élire le Conseil d'Administration, le mandater et valider ses travaux.

Les nouveaux délégués entreront en fonction le 1^{er} janvier 2025 et ce jusqu'au 31 décembre 2028.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

MOUVEMENTS À LA MESE : 2ÈME SEMESTRE 2024

DÉPART

- **Carole BLAYAC**, Assistance de Direction et Chargée du Fonds Social depuis janvier 2019, a rejoint le Département Projets et Services Industrie le 1^{er} septembre 2024.

Au nom de toute l'équipe, nous te souhaitons une bonne continuation dans ta carrière.

ARRIVÉES

- **Christelle BEUCHOT** a rejoint l'équipe le 1^{er} octobre 2024 au poste d'Assistance de Direction et Chargée du Fonds Social. Elle occupait précédemment un poste d'Assistance Relations Sociales de l'établissement de Grenoble.

- **Marlène SANFILIPPO** est arrivée le 15 juillet 2024 au poste d'Assistante Administrative, dans le cadre d'une alternance de 2 ans avec pour objectif l'obtention d'un Bac professionnel AGORA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)

- **Laura VIVIER** déjà présente à la MESE, a évolué en juillet 2024 pour prendre le poste de Gestionnaire Prestations, dans le cadre d'une alternance de 2 ans avec pour objectif l'obtention d'un BTS assurance.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons la bienvenue à la MESE.

HOMMAGE À JEAN-CLAUDE CHATRON COLLIET POUR SES 16 ANNÉES D'AUDIT INTERNE À LA MESE



Jean-Claude, Félicitations pour tes 16 années d'auditeur interne à la MESE réalisées bénévolement en tant qu'ex salarié.

Plus que la longévité en tant que bénévole au service de la MESE, c'est l'esprit dans lequel tu as réalisé tes missions que nous souhaitons souligner.

Avec le regretté Bernard GUEROUX puis Maurice PIRONI vous avez mis en place un groupe d'auditeurs formés, appliqués et gardant en permanence à l'esprit la finalité du dispositif : être conforme à la directive solvabilité 2.

Sous l'égide de Bernard, puis de Maurice, le dispositif a été calibré au faible risque de la MESE.

Dans un esprit bienveillant, vous avez posé vos questions pour comprendre et jamais pour remettre en cause ou montrer que vous étiez les « sachants ». Vous avez toujours veillé à limiter les sollicitations des équipes pour ne pas compromettre leur efficacité. Vous avez gardé à l'esprit que toute sollicitation superflue se traduirait par une augmentation des charges et des frais de la MESE. Et vous êtes toujours allés plus loin en proposant des améliorations, des simplifications.

Merci encore et félicitations pour tes 16 années d'audit interne au service de notre Mutuelle d'Entreprise !

INFOS PRATIQUES

POUR NOUS CONTACTER, CHOISISSEZ LE MOYEN QUI VOUS CONVIENT !



APPLICATION MOBILE "MESE et Moi" SUR SMARTPHONE

- Envoyez votre demande de remboursement ou votre justificatif en le téléchargeant ou en le prenant en photo
- Suivez vos remboursements ou téléchargez vos décomptes
- Affichez ou partagez votre carte de tiers payant
- Consultez vos garanties, votre contrat
- Adressez une question à un de nos conseillers

Ayez toujours votre mutuelle à portée de mains.

Téléchargez l'application mobile « MESE et Moi » depuis votre Play Store ou App Store.

Vous utilisez l'application mobile « MESE et Moi » sur Android ? Si oui, pour profiter des nouvelles fonctionnalités, pensez à régulièrement mettre à jour votre application depuis votre play store ».



ESPACE ADHÉRENT SUR WWW.MESE.FR

- Transmettez un document (justificatif, facture, devis, etc)
- Téléchargez, partagez ou imprimez votre carte mutuelle
- Formulez une demande de prise en charge hospitalière
- Accédez à vos services d'assistance ou de téléconsultation
- Adressez une question sur votre contrat, vos remboursements
- Consultez vos documents contractuels (barèmes, notice...)
- Modifiez vos données personnelles (adresse, mail, téléphone...)

Rendez-vous sur www.mese.fr puis cliquez sur « espace adhérent »

Utilisez votre Espace Adhérent ou l'application mobile «MESE et Moi», et contribuez à réduire le délai de traitement de vos dossiers santé.



TÉLÉPHONE

Depuis un site Schneider Electric : **26 26**

Ligne directe : **04 76 60 56 36**

Serveur Vocal avec messages d'information 24h/24, 7j/7.

Conseillers disponibles : Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Évitez les pics d'affluence en privilégiant les plages horaires suivantes : 9h - 9h30, 11h45 - 13h45, 16h - 18h30.



COURRIER

• Courriel : fr-contact@mese.se.com

• Voie postale :

**Mutuelle d'Entreprises Schneider Electric
F38050 Grenoble cedex 9.**

• Courrier interne : MESE - 38MEZ.



BUREAUX MESE

Nos conseillers vous accueillent 4 rue de l'Octant à Echirolles
Tous les matins, **du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

SIREN n°390 820 058 : Mutuelle d'Entreprises Schneider Electric - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - **Responsable création Bulletin de Santé :** Isabelle Lenoir-Billion - **Contributeurs à la rédaction :** Alain Billiemaz, François Durif, Claudine Jaitte, Isabelle Lenoir-Billion, Frank Megret, Jean-Noël Rodriguez, Alexane Ulatowski - **Création Graphique :** ID Création - **Mise en page :** Olivier Monnier - **Impression :** Imprimerie des Écureuils (Gières - 38) - **Crédits Photos :** Adobe Stock



CONSULTEZ LA RUBRIQUE QUESTIONS REPONSES

Vous recherchez une information ?

Quelle que soit la thématique concernée (contrat et adhésion, remboursements et prestations, services en ligne, ...), la MESE met à votre disposition les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

Rendez-vous dans la rubrique « Questions réponses » du site www.mese.fr.

CONSULTEZ NOS DÉLAIS DE TRAITEMENT

La MESE, soucieuse de vous tenir informé(e) en toute transparence des délais moyens de traitement des dossiers soumis, met à votre disposition la rubrique « Délais » actualisée hebdomadairement sur www.mese.fr

PENSEZ À PRÉSENTER VOTRE CARTE MUTUELLE 2025

Elle vous permet de bénéficier de la dispense d'avance des frais de santé. Aussi pensez à la présenter à vos professionnels de santé (pharmacie, cabinet de radiologie, laboratoire d'analyses, etc).

Pratique : avec l'application mobile « MESE et Moi », votre carte mutuelle est toujours à portée de main !

Besoin d'une carte supplémentaire pour vos proches ?

- Partagez-la par email ou QR code via votre application mobile « MESE et moi ».

OU

- Depuis votre Espace Adhérent, téléchargez-la puis envoyez-la par email à votre destinataire. Vous pouvez également en imprimer un ou plusieurs exemplaires.

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES WEBINAIRES PRÉVENTION SANTÉ

Rendez-vous sur <https://prevention.mese.fr> pour vous inscrire aux webinaires gratuits animés par des professionnels de santé. Participation gratuite pour les adhérents MESE. Replay très souvent disponibles si vous vous êtes inscrit(e) au préalable.

**LES ÉQUIPES DE LA MESE
VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE
ANNÉE 2025 !**

